

Michel (Joseph) – *Recueil de XX Leçons de Jérémie à une, deux, et trois voix à symphonie, et sans symphonie avec un Miserere*. Paris, 1735.

Le privilège date de 1733 et les exemplaires ont été fournis. Un incendie a détruit les exemplaires et les planches. On peut estimer que les planches ont été gravées à nouveau entre 1733 et 1735.

La composition des Leçons de Ténèbres de Joseph Michel date donc d'avant 1733. Compte tenu de l'importance du volume – 172 pages de musique – il est très probable que beaucoup d'œuvres ont été écrites avant 1730.

Ces dates ont une importance pour ce qui suit.

La préface - « Observations » - que vous trouverez intégralement en page 2 de ce journal, insiste sur trois détails.

La première remarque indique son chiffrage des mesures : 2 pour les mesures à deux temps, 3 pour les trois temps (excepté le 3/2), 4 pour les quatre temps. Il ajoute à l'indication de mesure un terme de tempo. Rameau conseille la même réforme sans l'appliquer dans ses œuvres.

La seconde remarque concerne le nombre de bémols à la clef dans les tonalités mineures : Joseph Michel suit ici la tradition italienne 1 bémol en ré mineur, 2 bémols en sol mineur, 3 bémols en ut mineur, etc.

Début de la première leçon, en ré mineur :



On voit ici une manière très différente de ce que faisaient les français. En France, à cette date, les compositeurs mettaient un bémol de moins que les italiens. Le choix de Michel me semble unique à cette époque.

La troisième remarque concerne l'usage du bécarré chez les français. Cet usage est indiqué et expliqué dans votre cours sur la notation. J'ai ajouté ce passage de la préface au cours que vous avez. Je rappelle encore une fois que cette manière d'employer le bécarré est loin d'être respectée par tous les compositeurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Préface complète des Leçons de Ténèbres de Joseph Michel :

## Observations

Les premiers ouvrages que je donne au public auront paru plutôt sans l'accident d'un Incendie qui a consumé les Exemplaires, et fondu les Planches. Neantmoins comme j'ay été assez heureux pour recouurer la plus grande partie de mes Originaux, qu'on a Arrachés (pour ainsi dire) du milieu des flammes, je me suis laissé persuader qu'il falloit continuer ce que je mettois proposé.

Il y a quelques observations à faire; la première est que pour marquer la mesure à quatre temps je mesers du chiffre 4 au lieu du C simple, et du C baré qui sont des Signes obscurs, que l'on devroit retrancher absolument. Jay cru qu'en faisant ce changement on ne m'en saurroit pas mauvais gré, avec d'autant plus de raison qu'on est dans l'usage de se servir du chiffre 2, pour la mesure à deux temps, et du chiffre 3 pour celle de trois temps; Ainsi il paroit naturel de se servir du 4 pour designer la mesure à quatre temps, dont les différents mouvements sont marqués comme dans les autres mesures.

La 2<sup>e</sup> est qu'on trouvera toujours la 6<sup>e</sup> Note Bemolée au dessus de la Tonique, ou note finale dans tous les modes mineurs comme en Re qui doit avoir le Si bémolé, et pareillement tous autres qui portent leurs tierces bémolées hors que celles sur ditte 6<sup>e</sup> note ne se trouvent naturellement mineure, ce qui servoit au mode mineur en La qui doit servir de règle pour tous les modes mineurs, comme celuy en Ut 3<sup>e</sup> majeure pour tous les modes majeurs.

La 3<sup>e</sup> est que comme plusieurs confondent l'usage du bécare  $\flat$ , avec celui du Dieze \*, et employent souvent le Bemol  $\flat$ , et le Dieze pour le Bécare. Il seroit bon d'établir une règle certaine que J'observe qui est que toutes les notes bémolées, ou Diezées immédiatement à près la Clef, étant naturelles au mode que l'on traite soit majeur, soit mineur, ces mêmes notes étant altérées accidentellement dans la suite du chant, ne peuvent, et ne doivent rentrer dans leurs sons naturels de ce mode que par le bécare  $\flat$ , dont le propre n'est autre chose que de remettre le son altéré dans son ordre. ainsi mal propos mettreait-on un  $\flat$  sur le Si bémolé naturel au mode mineur en Re pour signifier dans ce même mode la 6<sup>e</sup> note majeure au dessus de la Tonique, lorsqu'il s'agit de tomber sur la cadence du La dominante de Re; il faut pour lors un Dieze sur le Si bémolé, et non le bécare, comme quelques uns le pratiquent.

### Exemple de la vraie position du bécare $\flat$

Mode Majeur en Sol 3<sup>e</sup> Maj.  
en Ut.

en Re 3<sup>e</sup> Maj.

en La 3<sup>e</sup> Maj.

en Mi 3<sup>e</sup> Maj.

Mode Min. en La.

en Re 3<sup>e</sup> Min.

en Sol 3<sup>e</sup> Min.

en Ut 3<sup>e</sup> Min.